

apprend que dès 1645 M. de Chavigny habitait son fief de Chavigny :

“Sur la fin du mois d’octobre, le P. LeJeune et le P. Buteux s’en retournant de Québec pour les Trois-Rivières et Montréal, marièrent en chemin un nommé Nopce avec la fille d’un nommé Picar qui étaient pour lors chez Mons. de Chavigny, et puis demeurèrent chez M. de la Poterie. Mons. de Chavigny se ressentit de ce changement et s’en prenait au P. LeJeune, mais il parut depuis que Mons. de Chavigny avait tort de se plaindre du P. LeJeune.”

Le *Journal des Jésuites* nous fait savoir qu’en janvier 1646 le Père de Quen alla faire gagner les indulgences à M. de Chavigny et à sa famille à son fief de Chavigny :

“Le 25, dit-il, partit le P. de Quen pour aller chez M. de Chavigny à l’occasion de son serviteur malade et en outre pour leur faire gagner le jubilé et assister spirituellement la famille. Robert Hache accompagna le Père, et un chirurgien et deux autres soldats y allèrent aussi de compagnie.”

Au mois de mai 1646, nous trouvons encore un petit détail intéressant sur M. de Chavigny dans le *Journal des Jésuites* :

“Le 24, partit notre frère Ambroise et Mre Jacques pour les Trois Rivières dans une chaloupe où était M. de Chavigny qui emporta avec soi la chapelle de Beauport qui lui fut accordée pour jusques à la Tous-saint. Le F. Vimont en même temps alla jusques chez M. de Chavigny pour conférer les cérémonies du baptême à sa fille.”

En février 1647, le Père de Quen se rend de nouveau chez M. de Chavigny :

“Le 15, le P. de Quen alla chez M. de Chavigny avec M. de la Tour et cinq autres Français. On y devait baptiser une fille venue nouvellement au monde. Ils en retournèrent le 20.”

En 1646, M. de Chavigny s’était adressé à la Compagnie de la Nouvelle-France pour en obtenir une augmentation de son fief de Chavigny. Dans sa demande à la Compagnie il alléguait qu’ayant disposé de la plus grande partie des terres de son fief à cens et rentes il en avait besoin d’autres pour les faire pareillement défricher.

M. de Chavigny forçait un peu la note ici. En 1646, il n’avait disposé que de quelques terres dans sa seigneurie et encore n’étaient-